

**INFORMATIONS MAIRIE :****Annulation cérémonie 5 janvier**

Nous sommes contraints d'annuler la cérémonie des vœux et de l'inauguration de la salle polyvalente prévue le 5 janvier 2018 et de la reporter à une date ultérieure
L'équipe municipale

24 Janvier : Conseil Municipal

A 19h00, salle du conseil, à la mairie.
Le conseil municipal est ouvert à tous.

Agenda communal :

Les agendas 2018 ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous n'en avez pas reçu ou que vous souhaitez un exemplaire supplémentaire, vous pouvez le retirer à l'accueil de la mairie durant les horaires d'ouverture.

Déneigement :

Afin de faciliter le déneigement, merci de ne pas stationner vos véhicules sur la voie publique.

Il est rappelé que les chemins privés ne sont pas déneigés par les agents communaux.

Défibrillateurs :

La commune est équipée de deux défibrillateurs. Ces appareils sont utilisables par tous, car entièrement automatiques.

Un appareil est situé à l'entrée de la mairie, l'autre à proximité du stade au pied de l'immeuble « La Marelle ».

**GRAND LAC : mise à disposition d'un broyeur**

GRAND LAC a pris la décision de mutualiser des broyeurs afin de réduire la masse des déchets végétaux qui représentent 40% des apports en déchetterie.

Du 16 au 29 janvier 2018, GRAND LAC met un broyeur à la disposition des habitants de la commune. Cet appareil sera à récupérer auprès des services techniques communaux, avec inscription au préalable en mairie.

Il vous sera demandé : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation responsabilité civile, votre carte grise et une caution de 1000 €.

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec les services de la mairie.

Broyer les végétaux

Arbres, haies et arbustes génèrent parfois des volumes importants, du branchage de gros diamètre qu'il n'est pas possible de valoriser en l'état au jardin.

Rappel : Le brûlage des végétaux est interdit par le règlement sanitaire départemental.

Architecte Conseil, permanences :

M. PERRON sera présent le mardi 9 janvier à la mairie. Merci de prendre rendez-vous, aux horaires d'ouverture ou au 04.79.63.64.00.

MAIRIE DE DRUMETTAZ CLARAFOND

102 route du chef lieu 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND - 04 79 63 64 00 - www.drumettaz-clarafond.com

Accueil : Lundi 8h45 à 11h45 - 14h à 18h, Mardi, Jeudi et Vendredi 14h à 17h30, Mercredi 8h45 à 11h45

EVENEMENTS :

Art Floral + informatique : Comité des fêtes



Informatique :

Une session d'initiation sur le logiciel Excel (tableaux, graphiques) et sur le logiciel Word (réalisation de courriers) sera organisée en début d'année 2018. N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Elodie au 06.09.59.43.76. ou par mail elodievidal73@orange.fr.



Art Floral :

Les ateliers « Art floral » compositions de bouquets se poursuivent. La prochaine séance est prévue le vendredi 12 janvier 2018 à la salle du Moulin. Si vous souhaitez réaliser une composition florale, inscrivez vous auprès de Josette rapidement (pour l'achat des fleurs) au 06 81 99 16 06 ou par mail : jvidu@orange.fr.

Bibliothèque municipale « L'Oiseau Lire » :



Samedi 27 janvier à 10h : « **Alimentation et santé : mythes et réalité** » Conférence animée par Marine Dodet, naturopathe, suivie d'un échange avec les participants.

Entrée et participation libre (places limitées)

Modification des horaires d'ouverture de la bibliothèque dès le 1er janvier 2018 :

Lundi 16h – 19h (inchangé) / Mercredi 9h – 12h (au lieu de 9h30-12h30)

Mercredi 16h – 19h (inchangé) / Samedi 9h – 12h (au lieu de 9h30-12h30)

Samedi 3 février à 10h : Présentation de l'offre **Autoformation du service e-medi@s**, découverte des formations en ligne suivi d'une mise en pratique. Public adulte – Gratuit Sur inscription avant le 27 janvier (places limitées)

Contact : 04.79.63.69.04. ou bmdrumettaz@gmail.com.

27 Janvier : Marché de Turin avec le comité de Jumelage



Visite au marché de Turin organisée par le comité de jumelage le samedi 27 janvier 2018

Départ de la salle polyvalente à 6h30 retour à 21 heures au plus tard

Journée libre / Tarif : 27 euros par personne

Inscriptions et renseignements au 06 70 27 78 19

Assemblée générale :

- Les Irréductibles : le samedi 20 janvier 2018 à 18h30, salle du Moulin

Message du service déchets de Grand lac :

Les bacs roulants dédiés à la collecte des ordures ménagères ont été remplacés par des conteneurs semi-enterrés sur la commune.

Tous les points de collecte sont équipés de conteneurs de tri verre et papiers/emballages.

Quelques rappels de consignes de tri et modalités d'utilisation :

- Les ordures doivent être déposées dans des sacs-poubelles étanches, fermés (pas de vrac), volume maximum de 50 litres.
- Horaires de dépôt : Uniquement entre 7h et 22h
- Les gros cartons doivent être apportés à la déchetterie

